Image not found or type unknown

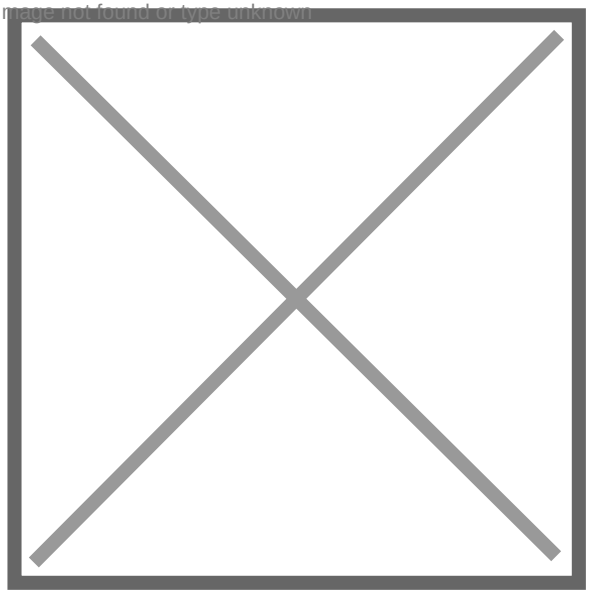

Partage des biens suite à séparation depuis 2003

Par **bspp57**, le **12/05/2010** à **21:16**

Bonjour,
je suis séparé depuis 2003 de mon épouse. celle ci a pris un logement dans la même localité que la mienne afin de ne pas perturber notre fils. nous avions construit notre maison ensemble en 1998. suite à la séparation, une tentative de divorce qui n'a pas abouti, étant donné que madame ne savait pas trop comment faire pour le partage des biens, du coup, tout est devenu caduc. il y a 2 ans, elle reprend la procédure a zéro, ce que je tient a précisé, c'est qu'entre temps, depuis son départ, celle ci n'as payé aucune dettes dont elle était aussi co-emprunteuse. un prêt immobilier payé par moi même jusqu'en octobre 2009,un prêt a la consommation payé tant bien que mal mais dont j'ai du stoppé le paiement suite à des difficultés financières importante! en 2004, nous sommes convoqué devant le TGI de Thionville afin de régler un prêt a la consommation, j'ai du empreinte la somme demandé auprès d'une amie, et j'ai remboursé cette somme en intégralité, mon épouse ne s'étant elle acquité de rien et se cachant toujours derrière l'excuse "tu m'as mi à la porte je n'ai rien a payé!!!".entre temps 2 saisies sur salaires qui m'ont mi a plat autant financièrement que moralement, je me suis retrouvé à demander des chaque auprès d'une assistante social. j'ai du faire un dossier de surendettement afin de me protéger juridiquement contre les huissiers. mon épouse à donc son domicile avec une adresse différente bien sur de la notre. aujourd'hui, ma maison a était vendu et nous sommes passé devant notaire pour régulariser la vente de la maison. ma question est la suivante, y'a t'il un es poire, ne serait il que petit que je puisse récupérer une certaines partie des sommes versés autant pour le prêt immobilier que les prêt à la consommation? d'après mon avocat et mon notaire, aucune chance. on parle quand même de plus de 70000 euros.
merci à vous pour votre aide.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés